L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: No [illegible] rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 8 AVRIL 1879.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE
Propriétaire et directeur....DAVID BIDWELL

[illegible] positif et seconde semaine de la célèbre

Troupe Colville d'Opéra Burlesque

[illegible]

ROBINSON CRUSOE,

[illegible]

Dimanche soir—Première représentation de New Cinderella.

Retenez vos sièges d'avance.

SALLE GRUNEWALD,
Mardi, 15 avril 1879, à 8 heures précises.

Concert par Théodore Curant

Avec le bienveillant concours de Mme L. [illegible], de M. [illegible], Mme Samuel, MM. Lévain, Klaiger, [illegible], et un orchestre complet de 30 des meilleurs musiciens.

Billet - - - - Une piastre

Programme.

1. Ouverture—"[illegible]"..........Wallace
2. [illegible]..........Léonard
3. [illegible]..........Meyerbeer
4. Concerto G. Minor pour piano....Mendelssohn
5. Fantaisie [illegible]
Intermède de 5 minutes.
6. [illegible]
7. [illegible]
8. [illegible]
9. La [illegible]
10. Piano Solo....{ a Fantaisie Valse / b [illegible] }
11. Ouverture—"Jubel"..........Weber

Mme Samuel a obligeamment consenti à accompagner M. Curant dans le concerto de Beethoven. Le grand piano dont on se servira provient de la célèbre fabrique de MM. Steinway & Fils, et est fourni par Louis Grunewald, agent général pour les États du Sud. 8avril—ou 15

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE DE ST-MAURICE,
(CASERNES ET VERSAILLES.)

QUATRIÈME
GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE
ANNUELLE,
Le Dimanche, 20 Avril 1879,
—AU—
MAGNOLIA GROVE,
DANS LES CASERNES DES ÉTATS-UNIS.
(Coin Delery et Levée).

COMITÉ D'ARRANGEMENT:
ALPHONSE FELTZ, Chairman;
Justin Arrée, Henri Douze,
François Dufrêche, Auguste Cousinet,
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Roy, [illegible]

NOTA—Les Cartes vendues pour le "Pique-Nique" qui devait avoir lieu le 30 juin 1878 seront reçues comme les nouvelles, mais aucune carte complimentaire ne sera acceptée.

Prix du Billet: 50 cents.
Dames et Enfants: Gratis.

Aucune Dame ne sera admise sans un cavalier.

Par ordre du Conseil d'Administration,
PAUL ESTEBEN, Président.
F. D. SEGHERS, Secrétaire. 25mars—1m

Dentistes.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 - - - DAUPHINE - - - 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.

Drs J. W. ALLEN et A. PICKESSEN,
DENTISTES,
150....rue Jackson....150
Entre Magazine et Constance.
Exécutent toutes les opérations se rapportant à leur profession de DENTISTES, à des prix qui défient la concurrence locale.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No [illegible] rue Dauphine, immédiatement après [illegible] l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le [illegible] de leur art.
Pose de palais [illegible].

156.........CANAL.........156
[illegible]

JAMES S. KNAPP, D. D. S.
[illegible]

DENTAL PLACE.
19 . . . Esplanade . . . 19
C. C. LYON,
DENTISTE

Dr R. SAUVAGE,
Résidence, [illegible] RUE VILLERE, [illegible]
[illegible]

Dr E. HART,
PÉDICURE PRATIQUE,
[illegible]

Le Dr H. J. CHOW.
[illegible]

[illegible] réduction dans le prix des Corsets venant d'être reçus de France.
[illegible]

AVIS.
Nlle-Orléans, 24 mars 1879.
[illegible]
26 mars—30 f

SPECTACLES, BALS, &c.

Une Grande Fête Champêtre
—Donnée par le—
CLUB DRAMATIQUE ET SOCIAL No 1.
DIMANCHE 20 AVRIL 1879,
Au [illegible] Parc, rue Bienville.
Comité d'arrangements.
[illegible] Simon, président,
E. Fremont, E. Fynn,
J. Valette, A. Pinson,
Prix du billet..........50 c.
Aucune dame ne sera admise sans invitation.
[illegible]
Par ordre du comité, ROMAIN GÉNAC, président.
E. FOURNET, secrétaire. 26 mars—12f

Grande Fête Champêtre
—donnée par la—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
LE DIMANCHE 27 AVRIL 1879,
AUX FAIR GROUNDS.
La Société décernera deux prix aux personnes qui auront vendu le plus de billets.
[illegible]
Prix du billet - - - 50 cts
Dames et enfants gratis.
Le [illegible] d'ensemble à l'Asile [illegible] à 7 heures P. M.
Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER
L. [illegible], Secrétaire. 20 mars—12f

Troisième Festival Annuel.
EXHIBITION PYROTECHNIQUE ET BAL DONNÉS PAR LA
Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,
AUX FAIR GROUNDS,
Le DIMANCHE de PAQUES,
13 AVRIL 1879.
COMITÉ D'ARRANGEMENTS:
[illegible]
AMUSEMENTS:
Course de Poneys—1 mille, [illegible] Prix $15.00.
Course de [illegible]—1 mille—[illegible] Prix $10.00.
[illegible]
PROGRAMME DE
L'Exhibition Pyrotechnique,
Préparé par J. Palmer & fils, de Rochester, N.Y.
[illegible]
19 Le grand rond avec changements.
20 Bijou brillant.
21 Bateau de Gondole.
22 Aigle et Ecusson "Emblème de la Paix et de la Guerre".
23 Ballon-Éléphant, feux d'artifice.
24 [illegible]—B. A. S. L.
25 Bonsoir.
26 Grand Bouquet.

FUSÉES ASSORTIES PENDANT L'EXHIBITION.
DANSES DANS LES DEUX BATISSES.
Les Dames ne seront admises qu'avec des invitations, et celles-ci peuvent s'obtenir en s'adressant à tout membre du comité ou à L. J. Courtade, Salle Stonewall Jackson.
Des soumissions cachetées pour la location de la Buvette et du Restaurant seront reçues jusqu'au 30 mars, par J. F. [illegible], 50 rue Royale.

ALLEZ VOIR
—LA—
Nouvelle Machine à Coudre
DAUNTLESS.
C'est la plus facile et la plus légère à manier. [illegible]
Toutes les pièces sont d'acier, et la Machine est garantie pour cinq ans.
Prix de la Dauntless, avec table à rallonge et cinq tiroirs et couvertures en noyer, y compris tous les accessoires...$35 comptant.
DEPOT des célèbres Machines DOMESTIC; Machines véritables de SINGER; WHEELER & WILSON No 8; GROVER & BAKER; HOWE et WILSON IMPROVED, à des prix très réduits.
Machines de seconde main, de $5 à $20.
V. WEHRMANN,
135, rue Royale, N. O.

BONNE OCCASION.
A vendre pour cause de départ à des conditions avantageuses.
[illegible]

Grande vente d'ouverture
—DE—
J. TASSIN
205 rue Decatur, coin Madison,
Vis-à-vis du Marché français, à la viande,
Ayant reçu un immense assortiment
D'HABILLEMENTS
POUR
Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.
J'invite respectueusement mes amis, clients et le public en général à venir examiner mon nouveau stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Derniers Coupes!
Façons Irréprochables!!
Prix les plus modérés!!!
J. TASSIN,
205 rue Decatur, coin Madison, Nouvelle-Orléans.
29 mars—1m

URSIN DELLANDE,
FABRICANT DE CIGARES,
[illegible] RUE ST-CLAUDE [illegible]
[illegible]

MATELAS
[illegible]
Fabrique de Matelas bordés à la [illegible] patentés.
44.......RUE DE CHARTRES.......44
Vapeurs [illegible]
J. J. DONAHOE.
Agence de Travail.
[illegible]
EDWARD E. TWITTY, Agent de travail.
18 mars—1m—D M J.

OFFICIEL.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1879.
Des propositions cachetées seront reçues à ce département jusqu'à SAMEDI, 12 avril, à midi, pour l'achat de [illegible] Bons à prime [illegible] à leur valeur nominale et intérêt, pour les Bons de ville de la Nlle-Orléans et des ci-devant villes de Jefferson et Carrollton, ainsi que des Bons à prime ou pour du comptant.
Les offres pour les Bons à coupon doivent mentionner le premier coupon dû sur le bon offert. [illegible] "Propositions pour Bons à prime tirés."
La ville se réserve le droit de rejeter un bon quelconque ou tous les bons et réponse sera donnée le LUNDI suivant, à midi.
ALF. H. ISAACSON, Administrateur de Finances.

Taxes et Licences de Ville pour 1879.
[illegible] Nlle-Orléans, 5 avril 1879.
[illegible]
ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée,
Ville de la Nouvelle-Orléans, Chambre No 5, Hôtel de Ville.
Nouvelle-Orléans, 29 mars 1879.
La Quarantième Distribution Trimestrielle de [illegible] avril 1879, à 10 heures A. M., aux Bureaux de l'Administrateur des Comptes Publics, pour cinquante-cinq séries [illegible] tirées.
ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

Amendements à la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 10 Février 1879.
A l'assemblée régulière du Conseil des Directeurs, tenue le 13 Janvier 1879, les membres dont les noms suivent étaient présents: MM. F. [illegible], D. Fatjo, J. B. Lallande, [illegible], J. J. [illegible] et Chas. Lafitte.
Sur la pétition d'une grande majorité des actionnaires, les amendements suivants à la Charte de la Compagnie, ont été unanimement adoptés, [illegible] par le Conseil de Direction par la Quatorzième Article de la Charte.
ARTICLE DIX-HUIT.
[illegible]
ARTICLE DIX-NEUF.
Le capital de cette compagnie est [illegible] Cent Mille Piastres.
[illegible]
Nouvelle-Orléans, 10 février 1879.
J. G. RICHARDSON, Député Associé.

BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Dépositaire des États-Unis.
[illegible]
BONS DE 4 POUR CENT DES ÉTATS-UNIS.
[illegible]

New Orleans Savings Institution.
[illegible]
DAVID URQUHART, Président.
C. COHN,
AFD MOULTON,
ED. A. PALFREY,
THOS. A. ADAMS,
CHAS. J. LEEDS, Directeurs.

Chaussures.
ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 159 Dryades.
CHAUSSURES A VIS FABRIQUÉES EN VILLE, à $2.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.
[illegible]
27 janv 79—1 an VAC

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
[illegible]
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."
20 fév—1 an

Brasseries.
Pelican Steam Brewery,
EUGÈNE ERATH,
[illegible] RUE VILLERE [illegible]
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11fév—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
[illegible] RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.

Vaccination.
M[illegible]
11 mars—

Meubles.
E. REMY.
Marchand de Meubles,
128..........Chartres..........128
Près St-Louis.
[illegible]

Pension privée.
MADAME VEUVE [illegible]

J. H. AUDIFFRED
Successeur de J. [illegible]
MARÉCHAL-FERRANT,
[illegible] Entre Esplanade et Paix,
[illegible] 25 fév—1an D M J

Vincente Ranna,
(ESPAGNOL)
Médecin Vétérinaire et Ferrant,
[illegible]

Changement de local.
Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
GEORGE LANAUX, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 20 mars 1879. 21 mars—

B. POMES,
[illegible]

L.S.L.
"THE OLD RELIABLE."
DANS SA DIXIÈME ANNÉE
Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 13 MAI 1879.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE E.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à dix heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU MARDI, 13 MAI 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de....	$30,000, sont	$30,000
1 Lot de....	10,000.....	10,000
1 Lot de....	5,000.....	5,000
2 Lots de....	2,500.....	5,000
5 Lots de....	1,000.....	5,000
[illegible]	[illegible]	[illegible]
1,000 Lots de....	10.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:
[illegible]
1857 Lots se montant à.........$110,400
Billets entiers, $2; Demi-Billets $1.
[illegible]
S'adresser au Lock Box 692
New Orleans Post Office.
[illegible]
Souvenez-vous qu'au [illegible] Tirage du
Mardi, 13 Mai 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
[illegible]
M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne
Toute lettre sans réponse [illegible] reçue.

LE
PALAIS
—DES—
MEUBLES
—DE—
JOS. B. HUBBARD
Coin Remparts et Perdido
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR,
Etabli en 1840,

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de MEUBLES DE SALON, de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX.
TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

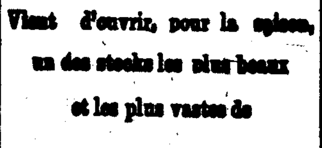

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts en [illegible] ou en crin, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

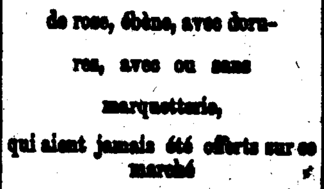

Grand assortiment de
Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.
Matériaux tous de choix et travail garanti.

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de
GLACES
du dernier genre.

[illegible], Canapés pour chambre à coucher, lits-à-ressorts, matelas, [illegible], etc, etc,
—AUSSI—
Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à
TRÈS BAS PRIX.
[illegible]
VENEZ TOUS.
JOS. B. HUBBARD,
[illegible] RAMPART [illegible] PERDIDO

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Sixième District de cette ville et dans la Paroisse St-Bernard, Billets Hypothécaires, Bons de la ville de la Nouvelle Orléans.

Coin des Rues Pitt et Peniston,

Demi Ilet de terre, borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carolton.

Six Terrains nus faisant face aux rues des Champs-Elysées, Marigny, Gired et St-Jean-Baptiste.

No 93 rue des Remparts entre celles Gravier et Perdido.

Rue Craps, entre celles Musique et Poëts.

Rue Musique, entre celles Amour et Craps.

No 244 rue des Remparts, entre celles Gired et Julia.

No 163 rue St-Philippe, entre celles St-Claude et Tremé.

Coin des rues Ursulines et Tonti.

No 272 rue des Ursulines, entre celles Galvez et Miro.

No 301 rue Dauphine, entre celles Hôpital et Quartier.

Coin des rues Dauphine et Quartier.

Coin des rues Orléans et Bourgogne.

Rue Baronne, entre celles Julia et St-Joseph.

No 236 rue du Canal, entre celles Franklin et Tremé.

Rue Euphrosine, entre celles Clara et Martin.

Rue North Market, entre celles Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas.

Morceau de terre sur le Bayou Terre aux Bœufs dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Pierre Villeroeaux Macarty.

Isidore B. Allain Macarty et al.
vs.
Mme Veuve de Phelps et autres.
No 40,593.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1879 et signé le 22 mars 1879, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, billets hypothécaires et bons, à savoir:

1° SIX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Gired et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, d'après un plan [illegible], notaire en cette ville, en date du 9 décembre 1871, et ayant d'après le dit plan les dimensions suivantes: le lot A mesure 60 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; [illegible]

[illegible]

4° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pitt, Amelia, Prytania et Peniston, [illegible]

[illegible]

6° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, [illegible] rues Craps, Musique, Amour et Poëts [illegible]

[illegible]

8° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, Musique, Amour et Poëts, [illegible]

9° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, Dryades, Gravier et Perdido, [illegible]

[illegible]

10° UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Ursulines, St-Philippe et Bourbon, [illegible]

11° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Tremé et Marais, [illegible]

12° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, et mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur les profondeurs suivantes, savoir: 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes du côté de la rue Hôpital, et 94 pieds, première profondeur du côté de la rue du Quartier, puis le terrain s'élargissant de 31 pieds, 11 pouces, une seconde profondeur de 33 pieds, 10 pouces, 6 lignes, de sorte que le terrain mesure à l'arrière-plan une largeur de 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence de famille en briques avec mansardes, grand corridor latéral, gallerie, deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres et deux cabinets dans l'attique; une cuisine en briques à deux étages avec six chambres; une autre bâtisse en bois avec deux chambres et un cabinet; gaz, hydrant, lieux d'aisance, etc. La propriété a été achetée par Pierre Villeroeaux Macarty de dame Vve Jean B. Judice, le 20 septembre 1865, et est enregistrée au bureau des Transferts, à la page 229 du livre 89. Cette propriété porte le numéro municipal 301 rue Dauphine.

13° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Quartier, Hôpital et Bourgogne, formant l'angle des rues Dauphine et Quartier, et mesurant 42 pieds 2 pouces de face rue Dauphine, sur 95 pieds de face et de fonds rue Quartier. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, avec corridor aux deux étages, deux chambres de chaque côté du corridor à chaque étage, une vaste galerie fermée sur l'arrière aux deux étages, une cuisine en briques, à deux étages, avec quatre chambres, gaz, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc.

14° UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, adjacent au terrain ci-dessus désigné No 12 et mesurant 22 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

15° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'arrière des terrains Nos 13 et 14 ci-dessus décrits dans l'ilet borné par les rues Quartier, Dauphine, Hôpital et Bourgogne, mesurant 32 pieds 10 pouces et 6 lignes de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles. Les 13e, 14e et 15e morceaux de propriété formant anciennement un seul morceau de terre.

16° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans le carré d'ilet, borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste-Anne et Dauphine, et mesurant environ 40 pieds de face rue d'Orléans, sur environ 80 de profondeur et de face rue Bourgogne. Les améliorations comprennent un bâtiment bas à un étage, qui a été occupé comme magasin d'épiceries pendant plus de quarante ans. La dite propriété a été achetée par Pierre Villeroeaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 25 avril 1844; elle est enregistrée à la page 259 du livre 35 au bureau des transferts.

17° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia, St-Joseph et Carondelet, étant le lot le plus rapproché de la rue St-Joseph de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan tiré par Louis Surgi, arpenteur, le 4 octobre 1841, déposé au bureau de Théodore Seghers, notaire. Le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 90 pieds 1 pouce et 1 3-5 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille, en briques, à trois étages, avec vestibule et salons doubles au rez-de-chaussée, vestibule et deux chambres aux deuxième et au troisième, une cuisine en briques à deux étages, avec sept chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, water-works, gaz, cuve, etc. Cette propriété porte le numéro municipal No 231 rue Baronne, et a été acquise par feu Pierre Villeroeaux Macarty de Aaron Kirsch, le 2 août 1871; elle a été enregistrée au Bureau des Aliénations, livre 100, folio 156.

18° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Franklin et Tremé, désigné par le No 2, sur un plan de Mulhausen, daté le 19 mai 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire de cette ville, mesurant 26 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un édifice en briques convenable pour une grocerie, confiserie, magasin de marchandises sèches ou tout autre commerce. Cette propriété porte le numéro municipal 236 rue du Canal. Elle a été acquise par Pierre Villeroeaux Macarty de Francois et Louis Pellet, le 15 mai 1860.

19° UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 15, qui est compris entre les rues Clara, Martin, Euphrosine et le chemin coquillé, d'après le plan de G. F. Dunbar ancien arpenteur, daté le 9 janvier 1845, et déposé aux archives de D. L. McCay, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Euphrosine, sur une profondeur de 122 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3, et 126 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 5, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

20° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Market, New Levee, St-Joseph et Tchoupitoulas, désigné par le No 8 sur un plan déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire de cette ville, le 12 mai 1856, dans le Livre de Plans No 1. Le dit lot mesure, d'après le dit plan, 22 pieds 4 pouces de face à la rue North Market sur une profondeur entre lignes parallèles de 58 pieds 1 pouce. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les 19e et la 20e propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par les Pierre Villeroeaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 juin 1875, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations le 5 juin 1875, livre 111, folio 539.

21° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits voies et dépendances y attachées, située dans la paroisse St-Bernard, Etat de la Louisiane, des deux côtés du Bayou Terre aux Bœufs et ayant les dimensions suivantes: 3 arpents, plus ou moins, de face aux deux côtés du dit Bayou Terre aux Bœufs, et s'étendant en profondeur jusqu'à 40 arpents des deux côtés du dit bayou, bornée à la ligne supérieure par l'habitation Poydras appartenant maintenant aux héritiers de John Dewees, et à la ligne inférieure par la propriété (Habitation St-Bernard) appartenant actuellement à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

BILLETS.

22° Deux billets tirés par J. Lenarté, à la date du 14 mai 1877, respectivement pour trois mille cinq cents piastres ($3500) et trois mille piastres ($3000), payables le 20 avril 1878 étendus au 20-23 octobre 1878 et tous les intérêts payés à cette date, assurés par hypothèque par acte passé devant O. Drouet, notaire, le 14 mai 1877.

23° Un billet d'Antoinette Fabra, daté du 6 septembre 1877 pour deux mille deux cent cinquante et une piastre ($2251), assuré par hypothèque par acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, passé le 6 septembre 1877, payable le 4 septembre 1879.

24° Un billet de L. Rabaud, daté du 28 juin 1877, pour mille piastres ($1000) payable à un an de date, sur lequel cinquante piastres ($50) ont été payées à compte et pour la balance, renouvelé et étendu au 20 juin 1879, et tous l'intérêt payé à cette date.

25° Un billet de Thomas Jordo, daté du 9 janvier 1872, de cinq mille piastres ($5000) payable à un an de date, assuré par hypothèque par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 9 janvier 1872, avec intérêt payé jusqu'au 9 mai 1878.

26° Un billet de Victoria McCarty, daté du 4 septembre 1868, pour mille cinq cents piastres ($1500), assuré par hypothèque par acte passé devant A. Dreyfous, notaire, payable à un an de date et étendu au 15 juin 1879, et tout l'intérêt payé jusqu'à cette date.

27° Un bon de la ville de la Nlle-Orléans No 2366 à la date du 1er juin 1870 pour mille piastres, avec le coupon d'intérêt y attaché.

Termes et conditions—Pour les billets et le bon, comptant au moment de l'adjudication, et pour les immeubles, une moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an par billet de l'acquéreur, [illegible] divisés en coupons et ou le désire, portant hypothèque spéciale et privilège et gage de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, à charge de 5 pour cent, pour émoluments d'avocats pour le cas de procédure judiciaire pour le recouvrement du paiement [illegible] ou une partie du billet et toutes les clauses usuelles, l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer toutes les taxes payables et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, et devant requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5mars—22, 29 avl 1, 8, 15, 22, 26

Résidence de famille No 67 rue Kerlerec, entre Amour et Bons-Enfants, Troisième District.

Succession de Veuve J. B. Troxler,
No 41082.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 19 avril 1879, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre Canal et Douane—par ordre des Héritiers, reconnus et mis en possession par l'Hon. [illegible] Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, pour effectuer un partage entre les dits héritiers, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour, St Claude et Bons-Enfants, Histoire ou Kerlerec, et Mystérieuse ou Columbus, mesurant mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec, 30 pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur une ligne oblique, 68 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare d'un des lots adjacents et 63 pieds de profondeur sur une ligne qui le sépare de l'autre lot adjacent. Les améliorations comprennent une maison en bois ayant 2 chambres et un cabinet, cuisine à deux étages avec trois chambres en haut et 2 en bas, water-works, cuve, &c. Cette propriété porte le numéro municipal No 67 rue Kerlerec.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 mars—18, 25, avril 1, 8, 15, 19.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente pour cause de départ.

Meubles en noyer noir, bibliothèque-secrétaire, bureau, tapis, cooking stove et ustensiles de cuisine, glaces françaises, ainsi qu'une quantité d'articles de ménage, trop longs à énumérer.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 46 de la rue Royale.—MERCREDI, le 9 avril, à 11 heures A. M., il sera vendu au No 92 rue Royale, entre Conti et St-Louis, au troisième étage, pour cause de départ, tout le contenu du troisième étage ci-dessus mentionné, comprenant un assortiment général de meubles. Conditions, comptant. 5avril—

Résidence cottage No 155 rue Prieur, entre celles Ste-Anne et Dumaine.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 12 avril, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 27 pieds de face à la rue Prieur sur 122 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage ayant 4 chambres, corridor de côté, cuisine avec deux chambres, etc., portant le numéro municipal No 155 rue Prieur.

Termes et conditions—1/2 comptant le reste à un crédit d'un an par billet portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le paiement d'une partie ou de la totalité du dit billet; les acquéreurs devant faire assurer les bâtisses et transférer la police au vendeur et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant assumer en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1879, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 avril au 12.

Maison en bois à deux corps de logis Nos 222 et 222 1/2 rue Esplanade, entre celles Robertson et Villeré, Second District. Résidence de famille, No 192, rue Tremé, entre celles St. Philippe et Ursulines, Second District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 12 avril, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre Canal et Douane—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Villeré, Robertson et Quartier, désigné par le No 11 et mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française. Les améliorations consistent en une maison en bois, à deux corps de logis, avec mansardes, ayant 6 chambres à l'étage inférieur, 3 chambres dans les mansardes, cuisine avec 6 chambres, 3 caves, lieux d'aisance, gaz, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 222 et 222 1/2 de la rue Esplanade.

2° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No. 5, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, St-Claude et Tremé, mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Tremé sur 46 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison à un étage, ayant 4 chambres, cuisine à deux étages avec 4 chambres, waterworks, cuve, lieux d'aisance, &c.

Cette propriété porte le numéro municipal No 192 de la rue Tremé.

Termes et Conditions—1/3 ou 1/2 comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de 1 et 2 ans par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets ou d'une partie des dits billets; les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses pour un montant qui sera fixé par le vendeur et transférer la police d'assurance aux détenteurs des billets et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront assumer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1879, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 avril—5, 12

MEUBLES! MEUBLES!
G. E. Schmidt vs. ses créanciers.
No 45,398 Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau 46 rue Royale—LUNDI, 14 avril 1879, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au No 50 de la rue Bienville, entre celles Chartres et Passage de la Bourse, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1879, dans l'affaire ci-dessus—

Le contenu de la maison ci-dessus mentionnée, comprenant un grand et bel assortiment de meubles de chambres à coucher Victoria, armoires, dressoirs, chaises, tables, armoires, lits, lavabos toilettes, porte-chapeaux, porte serviettes, sofas, chaises à bras, garde manger et autres articles utiles et agréables, le tout neuf et en bon état.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

N. B.—L'attention toute particulière des marchands et des maîtresses de maison est appelée sur cette vente. 2Avril—2, 8, 12, 14

Propriété grandement améliorée dans le Second District.

La bâtisse en briques à trois étages No 6 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

La bâtisse en briques à trois étages No 10 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

JOSEPH FERDINAND BORDE
CONTRE
LÉOPOLD JEANNET ET D'AUTRES.
No 25,631, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—JEUDI, 8 mai 1879, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. H. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 février 1879 et signé le 2 avril 1879 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues des Remparts, Bourgogne, Canal et Douane, et mesurant 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles, acquis par les défendeurs de Jean Jacques Jaudot par acte passé devant Louis T. Caire, ex-notaire en cette ville, le 26 février 1847.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles, avec le droit à une allée de passage sur les derrières, ouvrant sur la rue du Canal pour le bénéfice des dits lots et d'autres qui bordent ces bâtisses sur ledit lot, étant le troisième de l'encoignure des rues Canal et Remparts et les dits lots formant parties des deux lots de terre désignés par les numéros 4 et 5 sur un plan annexé à un acte du 19 février 1831 passé devant Wm Christy, ex-notaire en cette ville acquis par les défendeurs par achat d'Ernest Legoaster, par acte passé devant Louis T. Caire, ex-notaire en cette ville, le 27 janvier 1847.

Termes et Conditions—Un quart comptant, le surplus avec un crédit de un, deux et trois ans, avec billets souscrits par les acquéreurs, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et un intérêt de six pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance et ensuite huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Les billets devant être divisés en coupons si cela est exigé conformément aux intérêts respectifs des vendeurs, avec la clause des cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou, de partie d'iceux, les acquéreurs devant maintenir les bâtisses assurées pour un montant à la satisfaction des parties intéressées et devant transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, avec la clause de non aliénation et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de déposer dix pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 av—5, 12, 19, 26 av, 3 et 8 mai.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—MARS. 1879.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Bellan (Dominique)	Graindorge (Manuel Toussaint)
Broyer (Barthélemi)	Hamand (Joseph)
Serges (Pierre)	Vve Lamote (Pierre-Lucain)
Block (Achille)	Lebert (Pierre, Jacques)
De Belladon	Lavante
Blaise (Jean)	Lemounier (Etienne, Léonard, Michel)
Block (Jules Jacob)	Lacoste
Charpy (Charles)	Lepine
Cadoustenu (Jeanne et Auguste)	Mage (Melchiore)
Chomy (Henri, Marie)	Mailho
Canque	Michon (Marie)
Cléniat (Jean)	Morand Munsch
Crétin (Henri)	Narcel (Marie)
Desmare (Laurent)	Paget
Dumas (François, Pierre et Jeanne)	Philippon
Ducasse (Jules)	Raspaud (Félix)
Duprat	Reyhaud (A. G.)
Dour Vve Catherine née Brunt	Serval (Jean)
Dupont (François)	Serré (E.)
Egger, Georges, Samuel et Jean)	Sénés (Lucien)
Franchet (Pierre Isidore)	Tanguy (Jean, Marie)
Gens de Perrault	Vve Tranchant
	Westyn (Léonard)
	Zimmer (Emile, Léon)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat,
LEON BELLAGUET.
26 mars—

Nouvelle-Orléans, 28 mars 1879

Pas de poussière. Une agréable excursion au Lac et sur les bords du Lac.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

A PARTIR DE DIMANCHE, 30 mars, les trains partiront du coin des rues Canal et Basin, comme suit:
Dimanche à 6:30, 8, 9, 10, 11 A. M., 12 M., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, P. M. Le dernier train du lac à 7 1/2 P. M.
[illegible] la semaine, à 6:30, 9, 10, 11 A. M., 12 M., 1, 2, 3, 4, 5, 6 P. M., dernier train du lac à 7 1/2 P. M.
Le plus tôt possible après l'arrivage de nos nouvelles locomotives et voitures nous ferons partir des trains de demi-heure en demi-heure, et s'il est nécessaire toutes les quinze minutes.
Notre intention est de faire du Fort Espagnol un lieu de promenade populaire et agréable pour familles. Nous n'épargnerons aucun effort pour interdire quoi que ce soit qui puisse choquer les personnes les plus respectables.
Le pavillon sur le bord du lac est pour l'usage gratuit de nos habitués. Il sera pourvu de sièges et balançoires.
Les dames et les enfants trouveront cet endroit charmant pour y passer la journée.
Prix du voyage, aller et retour, 15 sous. Enfants entre 6 et 12 ans, 10 sous, moins de 6 ans gratis. Au Fare de Ville à sens par voyage.
29mars—1m T. S. WILLIAMS, Surintendant.

Wm. J. YOUNG,
Fabricant et marchand de
Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrils, Brosses, etc.
8......NORTH PETERS ST......8
Entre Ursulines et Hôpital.
Réparations bien faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.
1er mars—1 an—MAV.D.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Sardines et Vin Rouge.
Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON encanteur—MARDI, 8 avril, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin des Importateurs, rue Decatur No 39—
88 caisses Sardines en quarts de boîtes.
20 do Vin Rouge.
Endommagés à bord de la barque Florida, de Bordeaux.
Conditions—comptant. 6 avril—

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de changement d'affaires.
VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse. MERCREDI, 9 avril 1879.—Il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Broad entre Abadie et Aubry—
La vacherie de M. Jean Marque, se composant de:
10 belles vaches laitières,
Les bidons, baquets, pétrins et tous les ustensiles de laiterie.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions: Jusqu'à $50 comptant de $50 à $100—3 mois, et au-dessus de $100—6 mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. avril—

Vente pour cause de départ.
Vacherie!

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—MARDI 8 avril 1879, il sera vendu, à 11 heures du matin, encoignure St-Bernard et Tonti, à l'écurie de M. Roubillac—
La vacherie de M. Jos. Lacroix se composant de: 12 jeunes vaches laitières, plusieurs avec veaux, les autres prêtes à vêler, les baquets, bidons, pétrins, et tous les ustensiles de la laiterie.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Comptant. 5 avril—

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies du système: Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Consomption, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.
L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de
L'EUCALYPTUS BITTERS.
Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages nombreux que l'on pouvait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.
Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.
Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre nombre de maladies.
Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No 96 RUE TCHOUPITOULAS N. O.
19 mars—1m

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 6 avril 1879.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Bernatton Minvielle	Guimmodi F G B
Bennera Vincenzo	Gonsouze P
Benesech T	Maronda Jacques
Bonas Eugène	Mainardi Gaetano
Bonanco Tapico	Marchan Jean
Corbeal Ferdinande	Martinez D Eliseo
Cantero Jose	Metge Ele
Cardoso Francisco Gomes	Menilacy Baul St-Etienne
Claude Joseph	Russo Domenico
Costel Paul	Seramjane Archimede
Darmana Julien	Segal y Gabons Gabriel
Delvaille A C	Toscano Francesco
Elesosmp Carlos	

LISTE DES DAMES.
Bordeboure Laurent Madame
Jewall Madame
Megargiato Angiolo Marie Alla
W. L. McMILLEN, maître de poste.

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,
UP TO DECEMBER 31st 1878.
1805. ESTABLISHED IN.....1805

Fire premiums	$253,487 39	
Marine premiums	65,697 74	
River premiums	36,923 63	
Total premiums		$356,058 7[illegible]
Deduct— Premiums on risks not terminated	292,675 43	
Return premiums	10,416 15	
Reinsurances	20,506 98	—123,59[illegible]
Net earned premiums		$232,460 [illegible]
Interest on investments		36,242 0[illegible]
		$268,702 [illegible]
Deduct— Fire losses	$30,546 19	
Marine losses	26,924 70	
River losses	6,700 88	
	$64,171 77	
Rebate in lieu of participation	41,464 78	
General expenses, taxes, board of underwriters, charitable donations and cancellations	56,806 [illegible]	—162,442 [illegible]
Net profit		$106,259 4[illegible]
Deduct— Dividend of June, 1878	$25,000 00	
Dividend of December, 1878	25,000 00	
Surplus, reserved fund	56,259 42	
		106,259 4[illegible]

The Company has the following ASSETS:

Cash in bank	$53,682 4[illegible]
Premiums in course of collection	64,0[illegible]
Premium notes	19,462 4[illegible]
Due by agents	9,843 2[illegible]
Real estate	142,236 4[illegible]
First mortgage notes and pledge notes	170,877 0[illegible]
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks	227,272 0[illegible]
Total assets	$688,455 [illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 0[illegible]
Reinsurance reserve	97,673 4[illegible]
Dividends unclaimed	3,520 [illegible]
Loss adjusted, not claimed	6,000 0[illegible]
Dividend, semi-annual, December 1878	25,000 0[illegible]
Surplus, reserve fund	56,259 4[illegible]
Total liabilities	$688,455 [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. Hincks, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this [illegible]teenth day of January, 1879.
TH. BUISSON.
Third Justice of the Peace.

Office of the New Orleans Insurance Co.
Corner Camp and Canal Streets.
New Orleans, January 13, 1879.
At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS E SCHMIDT,	ANT CARRIÈRE,
CHS J. LEEDS,	JULES AUDRIÉ,
D. FATJO,	PIERRE POITE,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES

17 jan—

VINGT-SEUVIÈME ÉTAT ANNUEL DE LA
Crescent Mutual Insurance Company.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,731 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	32,156 50	
	$209,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,981 2[illegible]
Pertes payées et estimées, savoir: Pertes d'incendie	$44,494 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 2[illegible]
		131,672 0[illegible]
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc., moins loyers, sauvetage, épargnes	59,391 28	
[illegible]	21,620 90	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61
La Compagnie possède l'actif suivant: Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 90	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville		42,117 2[illegible]
Actions de banques et autres		4,180 [illegible]
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et Compagnie assurés		33,902 19
Total de l'actif		$506,911 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, après avoir payé la dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. B. King,
[illegible]	Fred'k Camerden,
[illegible] H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Alex. Thompson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	J. C. Jarey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Bentell,
Mich'l J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Sam'l Friedheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
L. F. Post,	J. J. Irby,
Edward Pilsbury,	Reuben O. Bush,
	Jno M. Parker.